

Progrès et enracinement

Autor(en): **Schaller, Roland**

Objektyp: **Preface**

Zeitschrift: **Les intérêts de nos régions : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts jurassiens**

Band (Jahr): **54 (1983)**

Heft 1: **Protection de la nature et du patrimoine**

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Progrès et enracinement



Au rythme qui ne cesse de s'accroître, l'homme construit, depuis de nombreuses années, une civilisation qui contribue à son bien-être, mais qui altère aussi le milieu naturel dans lequel il est appelé à vivre. On ne saurait s'en montrer surpris : il n'est guère de progrès qui ne s'accompagne d'une contrepartie et la dégradation progressive de notre environnement n'est que l'un des prix dont nous payons les avantages de l'ère industrielle.

Le vertige devant l'essor prodigieux des technologies toujours moins accessibles, et dont les incidences sont parfois difficiles à déceler, la peur de la pollution, de quelque nature qu'elle soit, la prise de conscience du caractère limité de notre espace géographique, le sentiment d'écrasement, voire d'angoisse, devant l'évolution parfois troublante de notre société, et de ses transformations jugées dans certains cas irréversibles, voilà quelques-unes des préoccupations, parmi d'autres, qui expliquent l'intérêt nouveau manifesté pour l'environnement, dont le débat qui s'est instauré répond à une des grandes interrogations de notre temps.

Qui plus est, c'est un fait que notre société moderne impose un développement formidable d'instruments collectifs de production et de puissance. Il est vrai que les conditions de la création d'organismes nécessitant une forte concentration, ont pour origine la complexité croissante des problèmes à résoudre et la difficulté des solutions à trouver autrement que par des décisions hégémoniques.

Toutefois, la question de savoir comment concilier les conditions d'existence et la bonne marche de tels ensembles avec les aspirations des individus et des groupes qui en assurent la vie, reste posée.

On doit en effet constater qu'un certain engouement pour les associations, dont l'environnement est une des préoccupations, va de pair avec le développement de l'impact toujours plus marqué de toute concentration.

On peut remarquer que des groupements interviennent de plus en plus comme un contrepoids irremplaçable aux risques que font courir à la démocratie pluraliste les rigidités technocratiques et bureaucratiques.

Il est à relever notamment que les exemples montrent souvent que les mesures étatiques prises dans le domaine de l'environnement ont des applications limitées, et que l'on peut s'interroger sur leur efficacité. S'il est généralement procédé à des analyses approfondies, il y a par contre de nombreuses hésitations à arrêter des décisions d'une portée pratique.

Aussi, la commission de la protection de la nature et du patrimoine a jugé utile d'établir un inventaire aussi complet que possible de tous les groupements de l'ensemble des régions jurassiennes. En effet, il est intéressant non seulement de savoir quelles sont les associations existantes, mais il était aussi utile d'offrir à ceux qui sont préoccupés par certains aspects de l'environnement, la possibilité de s'adresser aux groupements qui ont déjà une activité.

Au moment où bien des certitudes sont remises en question quant à la concentration tous azimuts, où une aspiration confuse mais générale pousse à donner les moyens à des garde-fous actifs d'exprimer les préoccupations et les besoins des individus et des groupes, ce sont, à n'en pas douter, les personnes en prise directe avec la réalité quotidienne et les problèmes qui leur sont propres, qui sont le mieux à même de poser les diagnostics et de suggérer leurs solutions, s'il le faut avec vigueur.

Le Président :
Roland SCHALLER